



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 6 novembre 2020

DSDEN 79

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS :

Ville de Parthenay : Jean-Michel Prieur, Maire de Parthenay / Magaly Proust, adjointe à la participation citoyenne, à la prévention et à la jeunesse

Education Nationale : Guillaume Stoll – Secrétaire Général du DASEN représente l'Education Nationale

NOTE DE PRESSE

La médecine scolaire relogée à l'hôpital de Parthenay

Une solution de relogement vient d'être trouvée pour le personnel du Centre médico scolaire de Parthenay, auparavant installé à la Villa Parthenay où un taux de radon anormalement élevé avait été détecté.

En tant que chef-lieu d'arrondissement, la Ville de Parthenay a pour obligation légale de mettre des locaux à la disposition de l'Education nationale, chargée du suivi de la santé des élèves.

Depuis 2014, le Centre médico-scolaire a dû déménager à plusieurs reprises en raison du mauvais état des locaux municipaux dans lesquels il a successivement été accueilli.

Dernièrement, le personnel était installé au sein de la Villa Parthenay. En 2016, un taux de radon anormal avait été détecté. Des travaux de ventilation avaient alors été réalisés. De nouvelles mesures ont été effectuées fin 2019. Les résultats, livrés en mars 2020, ont révélé des taux de radon restant au-delà des seuils fixés par la réglementation.

Au regard de ces résultats, après la période de confinement, le personnel du Centre médico scolaire est resté en télétravail.

Lors de sa prise de fonction en juin 2020, la nouvelle équipe municipale a pris connaissance de ce dossier loin d'être résolu. Elle s'est immédiatement attelée, en lien étroit avec l'Education Nationale, à trouver une solution de relogement qui permette de maintenir le service médical scolaire et au personnel de travailler dans de bonnes conditions.

Plusieurs scénarii envisagés

Le nouveau local doit permettre l'accueil du personnel et des enfants dans de bonnes conditions, ainsi que le respect des gestes barrières et protocoles sanitaires liés à la crise de la Covid-19.

En quatre mois, la Ville et l'Education Nationale ont envisagé plusieurs scénarii :

- Nouveaux travaux de mise aux normes du local actuellement occupé à la Villa Parthenay,
- Une localisation à l'école maternelle Jules-Ferry,
- Une localisation en centre-ville, dans un local privé loué par la Ville,
- Une localisation dans un ancien cabinet médical, propriété privée, loué par la Ville,

Ces solutions n'ont pu aboutir pour diverses raisons, configuration, co-existence d'autres activités, délais de travaux, etc.

Une solution trouvée : le site de l'hôpital de Parthenay

La collectivité s'est alors tournée vers le Centre hospitalier Nord-Deux-Sèvres pour trouver un local au sein du site de l'hôpital de Parthenay.

Après une première proposition non-retenue en raison de la configuration des espaces, une solution a finalement été trouvée.

Les bureaux identifiés au sein de l'hôpital de Parthenay réunissent toutes les conditions nécessaires :

- Accès simple dans le bâtiment
- De plain-pied
- Identification facile du lieu
- Deux bureaux de consultation, un secrétariat et un espace d'attente.

Des travaux de dépose de moquette seront réalisés, avant l'emménagement dans les lieux le 30 novembre 2020. Le déménagement sera assuré par les services techniques de la Ville de Parthenay.

La Ville de Parthenay tient à remercier le Centre hospitalier Nord-Deux-Sèvres qui loue les locaux à la collectivité.

Grâce au travail collaboratif mené par les élus, les services municipaux et communautaires et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, les enfants de l'arrondissement de Parthenay vont pouvoir de nouveau bénéficier de ce service essentiel.